

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 18 décembre 2015

12^{ème} Commission
N° CP-2015-11-12-1

Service instructeur
Service des Affaires Juridiques

Service consulté

COMMUNICATION
ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES
PUBLICS LOCAUX DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR L'ANNÉE 2015

Résumé : La présente communication a pour objet de présenter et rendre compte des travaux de la Commission des Services Publics Locaux de notre collectivité au cours de l'année 2015. La CCSPL s'est réunie une fois cette année, le 30 octobre dernier, pour examiner les rapports d'activité de nos services publics externalisés, à savoir l'Abattoir départemental, le Réseau de télécommunications électroniques à haut débit et l'ADAUHR.

La réglementation applicable

L'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) dans les départements.

En premier lieu, la CCSPL se réunit pour donner des avis préalables à toute décision de lancement d'une délégation de service public, d'un partenariat public-privé ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

En second lieu, la CCSPL doit se réunir annuellement pour être informée de l'évolution des services publics externalisés de la collectivité, en examinant les rapports annuels établis par les délégataires de services publics et les cocontractants des contrats de partenariat, ainsi que les bilans d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La Commission Consultative des Services Publics du Département du Haut-Rhin

La CCSPL du Département du Haut-Rhin, présidée par le Président du Conseil départemental, membre de droit, est composée de six autres conseillers départementaux, qui ont été désignés par le Conseil départemental le 2 avril 2015. Il s'agit de Mesdames Sabine DREXLER, Karine PAGLIARULO et Catherine RAPP et de Messieurs Alain GRAPPE, Lucien MULLER et Philippe TRIMAILLE.

En outre, notre commission consultative est composée des délégués de six associations représentatives de la société civile haut-rhinoise : le Comité d'Action Economique du Haut-Rhin, l'Agence de Développement Touristique de Haute Alsace, l'Union Départementale des Associations Familiales du Haut-Rhin, l'Union Fédérale des Consommateurs du Haut-Rhin, l'Association Alsace Nature et l'Association d'Aide aux Personnes Agées APALIB'.

Les travaux de la CCSPL du Département du Haut-Rhin pendant l'année 2015

La CCSPL du Département du Haut-Rhin s'est réunie une seule fois cette année, lors de sa réunion annuelle, tenue le 30 octobre 2015.

Était inscrit à l'ordre du jour de cette réunion l'examen des rapports d'activités, pour l'année 2014, des services publics départementaux externalisés, à savoir :

- **l'Abattoir Départemental de Cernay** (exploité sous la forme d'un affermage). L'année 2014 a été une année charnière entre les deux périodes contractuelles d'exploitation de ce service public. La nouvelle délégation de service public a en effet débuté à l'été 2014. La transition a été facilitée par la confirmation, pour la période 2014-2022, de la Société d'Exploitation de l'Abattoir de Proximité du Haut-Rhin, déjà délégataire du service pour la période initiale 2006-2014.

Malgré l'augmentation du tonnage traité (1.066 to) et du chiffre d'affaires par rapport à 2013, l'exploitant affiche un résultat d'exploitation 2014 négatif (-51 473 €), principalement dû à l'augmentation de la masse salariale

- **le réseau de télécommunications électroniques à haut débit** (construit et géré par la Société Haut-Rhin Télécom sous la forme d'une concession de service public). En 2014, le nombre d'abonnés utilisant le réseau départemental s'est établi à 19 923 (contre 19 212 fin 2013). Le chiffre d'affaires a été de 6,367 M€ (contre 5,525 M€ à fin 2013) et le résultat net s'est élevé à 1,077 M€.

- **l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin – ADAUHR** (constituée sous la forme d'une régie personnalisée à l'autonomie financière). L'ADAUHR a respecté la répartition prévue dans ses statuts, entre ses activités de service public (70%, avec une subvention départementale de 1,852 M€) et son activité marchande (30%, avec un chiffre d'affaires de 855 000 €).

- enfin, deux points d'actualité ont été faits. Le premier, sur la fin anticipée de la délégation de service public du **bâtiment d'accueil touristique du site du Lac d'Alfeld** et les démarches réalisées en 2015 pour confier l'exploitation de ce site sous le régime de la délégation de service public ou celui d'un bail commercial. Le second point d'information a concerné les opérations préalables à la gestion du **service public de production d'énergie électrique du Département**.

A l'appui des présentations faites par les services départementaux, et après discussion des membres, la CCSPL a pris acte des rapports d'activités de chacun de ces services publics.

Le procès-verbal, signé le 12 novembre 2015, de la réunion du 30 octobre 2015 est joint au présent rapport.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir :

- prendre acte de l'état des travaux de la Commission Consultative des Publics Locaux du Département du Haut-Rhin pour l'année 2015, tel qu'exposé dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN